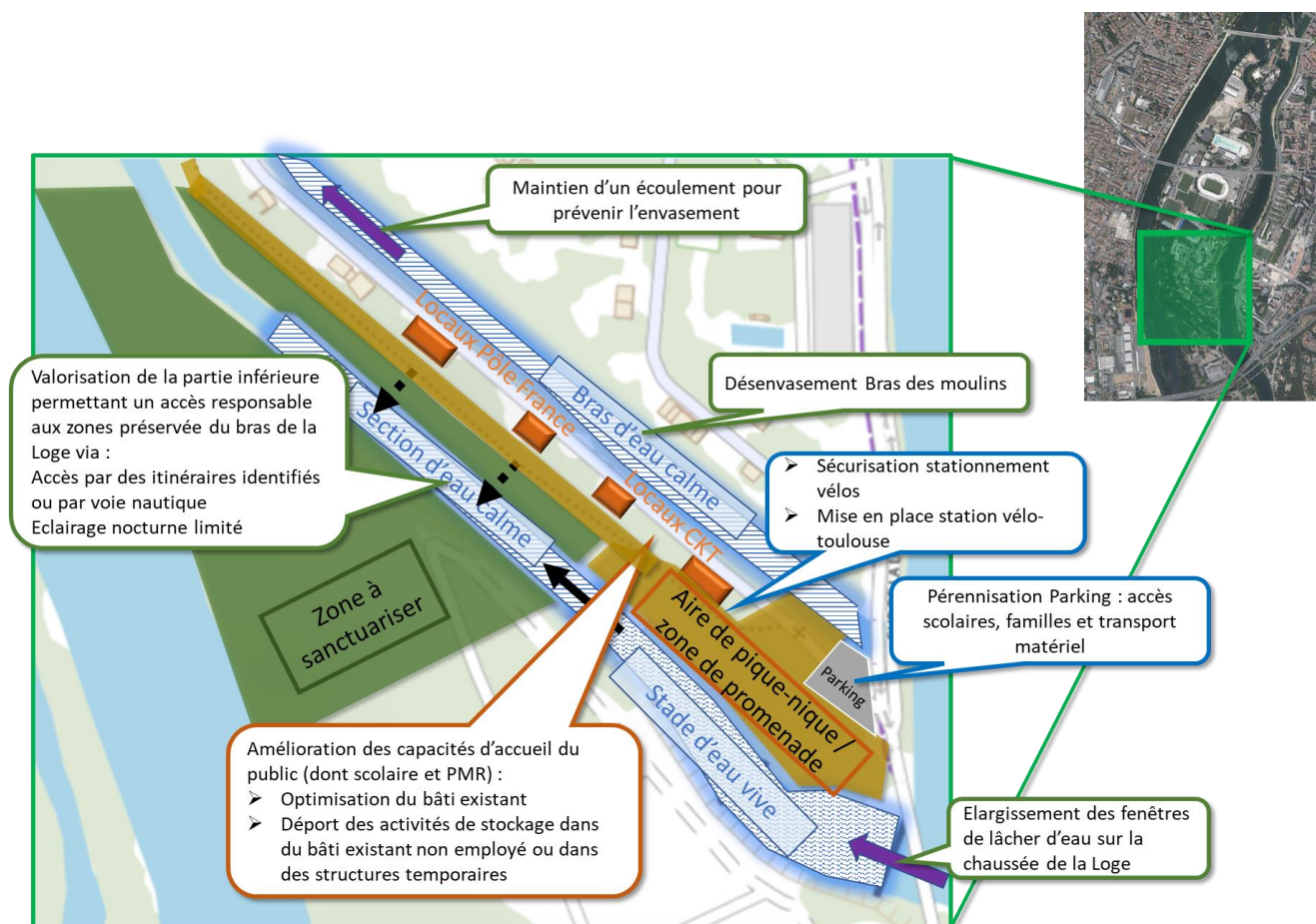


Basé sur l'île du Ramier, le club de Canoë-Kayak Toulousain (CKT) développe la pratique sportive du canoë kayak en eau vive depuis quarante ans, au bénéfice de plus de 200 adhérents chaque année et de près de 3500 pratiquants occasionnels, jeunes et moins jeunes, qu'il accueille lors de ses animations estivales et des cycles EPS auquel il contribue.

Ses athlètes de haut niveau portent les couleurs de la ville rose au niveau national (N1, N2 et N3) et international, en faisant le 16^{ème} club de kayak slalom français.

Le CKT s'inscrit pleinement dans les trois axes du Grand Parc Garonne et souhaite apporter sa contribution, comme présenté ci-dessous :



Axe « Activités »

Animant, en articulation avec le Pôle France et le Dispositif Régional d'Entraînement de Canoë-Kayak, un centre d'activité de sport nautique s'adressant à tout type de public : occasionnel ou assidu, jeune ou adulte, scolaire, amateur ou compétiteur, **le CKT s'inscrit pleinement dans l'axe « Activité » du projet Grand Parc Garonne**. Espace de rencontre entre des pratiques variées, il permet de mettre en contact des approches complémentaires : à la fois sport « loisir » et sport « performance ».

En tant que club de sport « outdoor », le CKT se veut avant tout ouvert vers l'extérieur, grâce à son adhésion à petit tarif, son accueil des scolaires à prix coutant, mais également à travers sa localisation, entre le bras de la Loge et des Moulins, où promeneurs et pique-niqueurs peuvent croiser et échanger avec des kayakistes évoluant sur le bassin d'eau vive.

Dans le cadre du projet Grand Parc Garonne, il nous paraît important de pérenniser cette dynamique à travers des dispositions (dont certaines sont déjà identifiées dans le projet) :

- **La préservation et la valorisation de ces espaces de pratique nautique** en milieu naturel et au contact du public :
 - Désenvasement du bras des Moulins
 - Mise en œuvre d'une réflexion pour améliorer, de manière raisonnée, l'éclairage des linéaires fluviaux en limitant la pollution lumineuse (directionnalité et « chaleur » de l'éclairage, créneau temporel limité ...), permettant ainsi une pratique vespérale pour un public d'actifs Toulousains.
- **L'amélioration des capacités d'accueil du public dans les locaux du club :**
 - Ségrégation des zones de stockage et de « vie » (vestiaires, bureaux, ...) en déportant le stockage vers du bâti actuellement délaissé (ex : anciens séchoirs) ou des structures temporaires (bungalow, parc couvert, ...) s'inscrivant dans la charte visuelle du Grand Parc Garonne et évitant l'artificialisation des sols,
 - Optimisation de l'aménagement du bâti existant pour agrandir les espaces « vie » et accueillir dans des conditions plus adéquates des groupes scolaires ou des personnes en situation de **handicap**.
- **L'amélioration des qualités hydrauliques du stade d'eau vive** permettant d'en faire un marqueur fort de l'activité nautique de la métropole Toulousaine, et renforcer cette espace d'eau vive en milieu urbain.

Axe « Mobilités »

Par nature moyen de mobilité douce, le kayak est **une composante de l'axe Mobilité du projet Grand Parc Garonne**. A travers ses activités et prestations de loisir, le CKT **permet des déplacements par voie d'eau** à travers l'île du Ramier, en amont depuis la Réserve Nationale du Confluent, et en aval vers le centre ville

Nombre de pratiquants du CKT se rendent par ailleurs sur le site du club en vélo ou trottinette, permettant ainsi de mettre en lumière plusieurs limitations de l'aménagement actuel, que le projet grand parc Garonne adresse d'ores et déjà :

- **Extension et sécurisation des stationnements vélos aux abords du club de kayak**
- **Mise en place d'une station « Vélo Toulouse »** permettant de faciliter l'interconnexion avec les stations de transport en commun située en périphérie de l'île (station de métro Empalot, station de tramway Croix de Pierre).

Par ailleurs, notre activité nécessite, pour ses déplacements sur compétition ou sur des stages de hautes rivières, l'emploi de véhicules motorisés permettant un transport groupés des personnes et des biens. C'est pourquoi il nous paraît important de **pérenniser le parking de taille modéré situé à proximité du club, ainsi que son accès routier**.

Axe « Nature »

Par essence un sport d'extérieur, le canoë-kayak met « naturellement » en contact ses pratiquants avec l'environnement naturel, et ce, à travers une approche respectueuse du milieu : embarcation propulsée à la force humaine, les kayaks et canoës permettent de s'insérer de manière très discrète et sans pollution aucune dans des espaces naturels.

Le kayakiste doit apprendre à composer avec des éléments extérieurs plus puissant que lui : courants, rochers, végétation, remettant perpétuellement en perspective la place de l'humain dans la nature. Il est également l'un des premiers témoins des sautes d'humeur (crues et sécheresses) et des vulnérabilités de cette dernière (pollution de l'eau, dégradation des berges par les déchets issus de l'activité humaine).

Le club de Canoë Kayak Toulousain, de par son accueil d'un public varié, permet cette « mise en contact » avec l'écosystème fluvial, des jeunes scolaires jusqu'aux pratiquants retraités. Il engage déjà des actions de sensibilisation (descentes pédagogiques) et de nettoyage en partenariat avec la Réserve Naturelle Régionale du Confluent et l'agence de l'eau Adour-Garonne ; Dans le cadre du projet Grand Parc Garonne, **le club souhaite donc s'inscrire dans l'axe « Nature »** et plus particulièrement la dynamique de protection et de préservation des zones de ripisylves à proximité du bras de la Loge, tout en perpétuant cette démarche de découverte du milieu naturel, ceci via :

- **L'utilisation privilégiée du kayak comme mode de traversée de cette zone** (insertion douce et absence de piétinement)
- **L'encadrement de la pratique** par du personnel sensibilisé aux enjeux écologique de la zone
- La mise en place de **cheminements terrestres identifiés et limités** pour permettre un accès à l'eau sur des points bien définis.
- **La consolidation et le développement des actions sensibilisation et de nettoyage** en partenariat avec les associations de l'Île du Ramier

Par ailleurs, les enjeux de continuité piscicole identifiés dans l'avis CNPN sur le projet Grand Parc Garonne peuvent être complémentaires avec les besoins propres à la pratique du canoë-kayak, et s'inscrire dans une dynamique vertueuse s'ils sont mis en œuvre à travers une concertation avec tous les acteurs, permettant, notamment de, ne pas obérer la production d'électricité verte par les différents complexes hydro-électriques exploitant la chute de l'Île du Ramier. Tout en améliorant la continuité piscicole, la mise en place d'écoulement plus régulier sur le bras de la Loge et/ou des Moulins permettrait, sur la base du fonctionnement actuel gravitaire exploitant le dénivelé entre bras inférieur et supérieur (donc ne nécessitant pas d'apport d'énergie) :

- **L'élargissement des fenêtres de pratique de canoë-kayak en eaux vives sur** le bras de la Loge, et le développement de la pratique en journée, notamment à visée scolaire.
- **Le maintien des bénéfices du désenvasement du bras des Moulins** (évitant ainsi d'avoir à engager une seconde fois des actions lourdes et coûteuses financièrement).

En conclusion ...

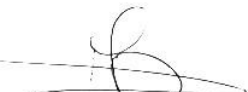
Nous, membres du CKT, sommes pleinement conscients d'évoluer dans un environnement sensible qu'il faut préserver. Il nous paraît important de créer et d'animer cet espace de rencontre et d'activité tout public, s'articulant autour des voies d'eau qui innervent l'île, permettant aux Toulousains un accès respectueux aux espaces naturels.

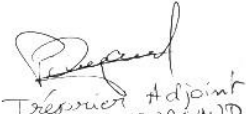
Nous sommes convaincus de pouvoir nous intégrer pleinement dans les objectifs du projet grand-parc Garonne et souhaitons poursuivre les discussions avec les différents organismes afin de travailler sur les moyens à mettre en œuvre pour sa réussite.

Le Comité Directeur du CKT.

Toulouse le 14/04/2023.


SOUVILLE Jean-François
Président.


Biers Rathieu
Secrétaire


Trésorier Adjoint
PIERRE DURAND

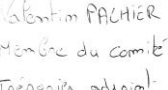

Mathieu VILLEGER
Membre du comité directeur


FAUTH Olivier
Trésorier

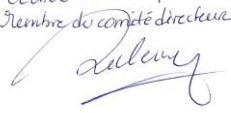

Vincent PASQUALATI
Trésorier Adjoint


CÉCILE VILLAREAL
TRÉSORIER


VAN KALSBECK Elwin
Membre comité directeur


Valentin FACHIER
Membre du comité directeur du CKT
Trésorier adjoint


Romain GRESLÉ
du comité directeur CKT


CÉLINE LECLERCQ
Membre du comité directeur


Grégory Berg
Membre Comité Directeur


Dimitri THUVIN
Chef de base Canoë Kayak Toulousain


Thibaut PLANAT
Cadre du Canoë Kayak Toulousain

Avec le soutien du Comité Régional d'Occitanie de Canoë Kayak et du Pôle France de Canoë Kayak,

André THOMAS

Président intérimaire du CROCK

Jean-Pascal CROCHET,

Responsable du Pôle France Canoë Kayak de Toulouse

**Comité Régional Occitanie
Canoë Kayak**
Maison Régionale des Sports
1039, Rue Georges Méliès - CS 37093
34097 MONTPELLIER Cedex 2
Tél. 04 67 82 16 63
occitanie@ffck.org

